



Retrouvez aussi des informations sur
la page internet de Wuenheim :
<http://wuenheim.free.fr>

COMMUNE DE WUENHEIM

INFORMATIONS AUX HABITANTS

NOVEMBRE 2020

MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS

102^{ème} ANNIVERSAIRE DE
L'ARMISTICE DU 11 NOV 1918

ACTUALITES

ECLAIRAGE PUBLIC,
ILLUMINATIONS DE NOËL

DENEIGEMENT-SALAGE ET SEL
DE DENEIGEMENT

RAMASSAGE DES FEUILLES
MORTES

DISTRIBUTION DU COURRIER
P.T.T. DURANT L'HIVER :
RAPPEL

ENTRETIEN DU RUISSEAU
« WUENHEIMERBACH » :
RAPPEL

MEDAILLE DE LA FAMILLE

RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION

ENQUETE LOGEMENT 2020

INFORMATIONS UTILES

COLLECTE DE DENREES
ALIMENTAIRES

VENTE DE SAPINS DE NOËL

DISTRIBUTION DES SACS DE TRI

BOIS DE CHAUFFAGE 2020

ACCES AUX BOITES AUX
LETTRES : RAPPEL

PROGRAMME D'INTERET
GENERAL « HABITER MIEUX 68 »

102^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 :

Le mercredi 11 novembre 2020 à 11h sera commémoré le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Cette cérémonie se limitera cette année au minimum protocolaire (6 personnes). Il n'y aura pas de vin d'honneur à son issue.

**En raison du contexte sanitaire actuel lié au coronavirus
les manifestations suivantes n'auront pas lieu :**

- **Concert en l'église « Saint-Gilles » du 08/11/2020**
- **Fête de Noël des « moins-jeunes » du 13/12/2020**
- **Cérémonie du Nouvel An du 05/01/2021**

ACTUALITES

ECLAIRAGE PUBLIC, ILLUMINATIONS DE NOËL :

Afin de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement, seules les illuminations « étoiles » seront mises en place dans les différentes rues.

RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES : RAPPEL :

Il est rappelé aux habitants qu'il leur incombe de ramasser les feuilles mortes devant leur propriété.



DENEIGEMENT-SALAGE ET SEL DE DENEIGEMENT :

Pour l'hiver 2020/2021, le déneigement et le salage des rues du village seront assurés par une entreprise. Le salage sera, à nouveau, allégé cet hiver.

Du sel de déneigement sera mis à disposition des habitants aux 7 endroits suivants :

- Rue de la Fonderie (à hauteur du N° 20)
- angle rue du Gazon / rue du Tir
- Rue Saint-Gilles (à proximité des 3 salles) - Place de Gaulle
- Rue Principale (à hauteur du N° 9)
- Place de la mairie
- Chapelle (haut du village)

DISTRIBUTION DU COURRIER P.T.T. DURANT L'HIVER : RAPPEL :

En cas de neige ou de verglas, les habitants sont invités à débayer l'accès à leur boîte aux lettres et à ne pas stationner devant. En cas de danger, le personnel de la Poste peut faire usage de son droit de retrait et ne pas déposer votre courrier.

MEDAILLE DE LA FAMILLE - PROMOTION DE LA FETE DES MERES 2021 :

Peuvent obtenir la médaille de la famille, les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

L'aîné (e) doit avoir 16 ans révolus.

Les personnes remplissant ces conditions sont invitées à se faire connaître au Secrétariat de la Mairie pour le **30 novembre 2020 au plus tard.**

ENQUETE LOGEMENT 2020 :

Le ministère chargé du logement réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

Les entretiens ont été suspendus le 15 mars 2020 en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus (covid-19). Ils ont repris au cours du mois de septembre.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation : indicateur sur la qualité de l'habitat ; part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur ou une enquêtrice de la société IPSOS chargé (e) d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il (elle) sera muni (e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les enquêteurs devront respecter de manière stricte un ensemble de mesures, ceci afin de protéger les répondants et eux-mêmes.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toutes informations complémentaires :

<https://www.enquete-logement2020.fr>

ou au 0 800 970 674 (service et appel gratuits) du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

ENTRETIEN DU RUISSEAU

« WUENHEIMERBACH » : RAPPEL :

Selon l'article L. 215-14 du code de l'environnement, le propriétaire riverain du ruisseau doit veiller à l'enlèvement des embâcles et débris imposants, l'égagement raisonné de la végétation, la préservation de l'écoulement naturel des eaux et du transport solide, la participation à l'atteinte du bon état écologique du milieu aquatique. Par conséquent, il est demandé de ne rien jeter, ni déposer dans le lit du ruisseau ou sur ses berges (pas de gravats, pas de tonte de gazon ou autre) **et de procéder à l'enlèvement des arbres morts à proximité des berges du ruisseau, ceci sur toute la longueur du ruisseau situé sur le ban communal.**

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION EN 2021 :

La commune de Wuenheim est concernée par le recensement général de la population en 2021. La collecte se fera entre le **21 janvier et le 20 février 2021**. Mmes Reininger et Stephann passeront dans les foyers pour remettre les imprimés et les récupérer par la suite, **sachant que la réponse par internet reste la meilleure solution pour réduire les contacts.**

Des informations complémentaires vous seront diffusées le moment venu. Nous vous remercions dès à présent de leur réserver le meilleur accueil.

INFORMATIONS UTILES

COLLECTE DE DENREES ALIMENTAIRES NON PERISSABLES

Cette collecte au profit de la **Banque Alimentaire du Haut-Rhin** aura lieu à la **Mairie** le **SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 de 8h30 à 12h.**

Merci pour votre précieux concours.



DISTRIBUTION DES SACS DE TRI POUR L'ANNEE 2021

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller organisera une permanence de distribution en mairie de Wuenheim à la date suivante :

- **MERCREDI 17 FEVRIER 2021 de 09h00 à 13h00**

Les personnes devront se présenter munies de leur badge déchetèrie (**badge bleu**) pour retirer les sacs. Si vous n'avez pas encore votre badge, il vous sera attribué lors de ces permanences.

Les agents de la Communauté de Communes vous délivreront les sacs de tri et de biodéchets nécessaires à votre foyer pour l'année 2020.

Vous pourrez confier votre badge à une autre personne afin qu'elle puisse récupérer les sacs à votre place.

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir en mairie ou de confier votre badge durant les permanences, vous pouvez vous rendre au service « Environnement » de la Communauté de Communes, 13, Rue de l'Electricité à Guebwiller (vers le Mac Donald's).

Ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h – le vendredi de 8h à 12h.

Il est rappelé aussi, que d'après le règlement établi par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, **les bacs et sacs sont à sortir la veille au soir de la collecte et ne doivent pas rester dehors durant la semaine, voire davantage.**

VENTE DE SAPINS DE NOËL

Cette année encore, la Commune propose des arbres de Noël aux habitants. Les personnes intéressées voudront bien se faire inscrire en Mairie entre le **16 novembre et le 10 décembre 2020.** Les sapins seront à leur disposition **SAMEDI APRES-MIDI 12 DECEMBRE 2020, entre 13h30 et 14h00, dans la cour de la mairie.**

Les tarifs fixés en 2019 sont reconduits pour cette année, à savoir :

- petits sapins : 9,-€
- sapins moyens : 13,-€
- grands sapins : 17,-€



Pour 2020, 25 « Nordmann » de hauteur max de 1,50 m sont disponibles pour un tarif fixé à 25 €.

BOIS DE CHAUFFAGE 2021 :

Pour 2021, le bois de chauffage ne sera coupé qu'en fonction des demandes et uniquement pour les habitants de Wuenheim (16 stères maxi par an et par foyer). Les personnes intéressées par l'achat de bois enstéré (1m x 1m), transport non compris (bois à chercher en forêt), sont invitées à s'inscrire en mairie **avant le 31 janvier 2021.**

ATTRIBUTION DE BOIS - FONDS DE COUPES 2021 :

La commune de Wuenheim ne propose pas de coupe sur pied pour le prochain hiver 2020/2021.

Néanmoins, les personnes intéressées ont la possibilité d'obtenir un fonds de coupes dans la forêt communale par le biais de l'O.N.F. Elles voudront bien contacter M. Christian Reeb, Forestier, au 03 89 76 71 21.

CONCLUSION DES DONNEES ISSUES DU RADAR :

Les statistiques sont
régulièrement transmises à
la Gendarmerie Nationale.



RADAR DISSUASIF DE VITESSE : données récapitulatives et conclusions

Periode	lieu	Vitesse limite	Usager avec excès supérieur 30 km/h	Usager avec excès supérieur 50 km/h	Usager avec excès supérieur 70 km/h
24/02/2020 au 05/06/2020	rue de la Fonderie	30 km/h	49,36%	0,31%	-
16/06/2020 au 05/08/2020	Rue Principale	50 km/h	21,52 %	-	0,36 %

ACCES AUX BOÎTES AUX LETTRES : RAPPEL

Le taux d'abonnés aux journaux régionaux est en Alsace l'un des plus élevé de France et le portage du journal au domicile des abonnés est une spécificité alsacienne assurée chaque matin par des personnes dont les conditions de travail sont particulièrement difficiles et méconnues.

Trop souvent, les boîtes aux lettres sont éloignées des bords de route, ce qui complique la tâche des porteurs de journaux et les oblige à entrer dans les propriétés privées. D'autres ne répondent pas aux normes.

C'est pourquoi, nous vous rappelons que :

- la boîte aux lettres doit être impérativement implantée à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. L'endroit doit être libre d'accès et correctement éclairé et exempt de tout danger
- Pour les constructions après le 12 juillet 1979, les boîtes aux lettres doivent répondre aux normes NF D27-404 pour les boîtes aux lettres intérieures et NF D27-405 pour les boîtes aux lettres extérieures.

PROGRAMME D'INTERÊT GENERAL « HABITER MIEUX 68 » :

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'ANAH mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur habitat. L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera gratuitement pour le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques et la réalisation de votre évaluation énergétique.

Renseignements complémentaires :
ADIL 68 au 03 89 21 75 35

**JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE
A TOUTES ET A TOUS**

